

- ▶ MARCHE GOURMANDE
- ▶ SECURITE DES PIETONS
- ▶ DEMATERIALISATION
- ▶ NETTOYAGE DE PRINTEMPS
- ▶ INSCRIPTION A L'ECOLE
- ▶ RELAIS PETITE ENFANCE
- ▶ DON DU SANG



Sässemmer Blädlel

LA VIE EST UN MYSTERE QU'IL FAUT VIVRE, ET NON UN PROBLEME A
RESOUDRE.
-GANDHI-

Un article a été oublié dans le bulletin municipal du mois de janvier et un autre a été malmené par l'imprimerie. Veuillez les trouver en pièce jointe.

Marche gourmande

La Marche Gourmande et Ecologique de Sessenheim organisée par les Amis du Patrimoine, avec la participation d'associations locales aura lieu le **15 mai 2022**.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er mars 2022 jusqu'au 5 mai 2022 par mail : marchegourmande.sessenheim@gmail.com



Sécurité des piétons



Les piétons sont les usagers de la voie publique les plus vulnérables. Alors, libérez leur passage sur les trottoirs. Les piétons obligés de marcher sur la route sont en danger.

Un des encombrements les plus fréquent est celui des véhicules mal garés. Il est possible de se garer sur la chaussée à condition de ne pas empêcher la circulation.

Prochainement, pour les situations les plus dangereuses, des macarons éducatifs seront apposés sur les pare-brises des véhicules mal stationnés.

Si malgré tout, ces comportements persistent, les contrevenants risquent d'être verbalisés par la Gendarmerie avec une amende de 135 €.

Avertissement pour stationnement gênant

Pour la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter **les règles de stationnement**, afin de ne pas gêner la circulation des riverains (piétons, cyclistes, poussettes, personnes à mobilité réduite...)

Votre véhicule est verbalisable, tout contrevenant est passible d'une amende (de 35€ à 135€ code de la route articles R.417-9 et R.417-10)

Commune de Sessenheim

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

LES AUTORISATIONS D'URBANISME PASSENT EN MODE DÉMATÉRIALISATION !

Depuis le 3 janvier 2022, vous pouvez profiter de la saisine par voie électronique (SVE) pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme), avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier qu'un dépôt papier.

Pour cela, un téléservice est mis à votre disposition : vous pouvez déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Rendez-vous sur le site internet pour accéder au téléservice à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Nettoyage de printemps

Dans le cadre des journées citoyennes, la commune organise un nettoyage de printemps.

Cette opération a pour but de ramasser les déchets perdus par de mauvais amarrages ou tout simplement par des actes de malveillance etc... et cela sur l'ensemble du ban communal de Sessenheim.

Cette journée est fixée au samedi 19 mars 2022, rendez-vous à 9h00 au stade municipal de Sessenheim.

Petits et grands sont invités sous la responsabilité des parents à se joindre à nous. A l'issue de cette opération, nous invitons l'ensemble des participants à une collation en commun si les mesures sanitaires le permettent.

Dans un souci d'organisation, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 03 88 86 97 04



INSCRIPTION ELECTORALE

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire au plus tard jusqu'au 4 mars 2022.

[Services-publics.fr](https://services-publics.fr)

Inscription à l'école

C'est le moment !

Inscriptions à l'école

PREMIÈRE ENTRÉE EN MATERNELLE RENTRÉE 2022
Inscriptions en mairie avant le 27 février 2022



Renseignements et inscriptions en mairie
2 place de la mairie 67770 SESSENHEIM
03 88 86 97 04

DEUX ÉTAPES INDISPENSABLES POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT

1/ L'inscription en mairie

- ❖ Retirer un dossier d'inscription
- ❖ Définir la date du rendez-vous pour l'admission

2/ L'admission à l'école

- ❖ Se rendre au rendez-vous fixé
- ❖ Déposer le dossier d'inscription complété et signé
- ❖ Apporter les pièces justificatives demandées.

Déménagement

Tout changement d'adresse en cours d'année doit être signalé rapidement en mairie.



Relais Petite Enfance du Pays Rhénan
5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM
03.88.06.02.06 / 03 88 86 97 04
relaispetiteenfance@ccspayrhenan.fr
www.payrhenan.fr



Relais Petite Enfance

Relais petite enfance

Le programme des animations du Relais Petite enfance pour la période de janvier à juin 2022, est disponible à l'adresse :

<https://www.alef.asso.fr/rpe-niederroedern-veo/>

Vous y trouverez également le projet de sensibilisation aux violences éducatives ordinaires (VEO) qui aborde la question cruciale des Bébés secoués.

Pour toute recherche d'un mode d'accueil, les parents ou futurs parents peuvent s'adresser au RELAIS PETITE ENFANCE 5 rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM 03.88.06.02.06, guichet unique des demandes d'accueil sur le territoire du Pays RHENAN.

Don du Sang

Les stocks de sang sont encore très faibles en ce début d'année.

Prochaine collecte mercredi 23 février 2022 de 16h30 à 20h00 à l'espace Vauban de Rountzenheim-Auenheim. Tous les donneurs sont accueillis dans le respect des gestes barrières. Il n'est pas nécessaire de présenter un test pour donner son sang, ni d'être vacciné.

L'EFS rappelle qu'il est possible de donner son sang sans délai, que ce soit avant ou après une injection de vaccin contre la Covid-19.

On compte sur vous !



HORAIRE MAIRIE

Lundi au vendredi :
de 8h00 à 12h00
13h00 à 17h00
Mercredi : fermée

Tél. : 03 88 86 97 04

mairie.sessenheim@wanadoo.fr
<https://www.sessenheim.org/>



Commune de Sessenheim

Mercredi 23 février

Samedi 19 mars

Samedi 15 mai

AGENDA

Dons du sang Espace Vauban Auenheim de 16H30 à 20h00

Nettoyage de Printemps à 09H00 rendez-vous au stade municipal de Sessenheim

Marche gourmande et Ecologique de Sessenheim

URGENCE MEDICALES

Jusqu'à minuit :
pour joindre le médecin de garde,
03.69.55.33.33.

En cas d'urgence ou après-minuit
15 (SAMU).

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence composez le

3237.

